



**PLAN D'INTÉGRATION ET  
D'AFFECTATION DES  
RESSOURCES  
2022-2023**

## **Mise en contexte**

La mise en place d'Accès entreprise Québec (AEQ) au printemps 2021 a permis à la MRC des Etchemins de se doter de nouvelles ressources afin de soutenir le développement économique sur son territoire.

En effet, les conseillers en développement économique de la MRC des Etchemins ont été en mesure d'accompagner et de soutenir plusieurs promoteurs, des entreprises et des organisations dans leurs projets de démarrage, de développement, de consolidation et de transfert. Ils ont également contribué à mettre en place des mesures favorisant le développement et le rayonnement du territoire.

Malgré tout, certains obstacles, lesquels seront présentés dans le présent document, ont été vécus par le Service de développement économique dans la dernière année et rendent nécessaire une actualisation du Plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR). C'est ainsi que le PIAR 2022-2023 comprend différentes stratégies s'insérant dans la continuité du plan d'action précédent, tout en misant sur des objectifs réalistes et atteignables dans le contexte actuel.

## **Mouvements de personnel au sein du Service**

Différents mouvements de personnel sont survenus au sein du Service de développement économique depuis la mise en place du programme. Combinée à la pénurie de main-d'œuvre, cette réalité a été un frein à l'atteinte de plusieurs objectifs du Plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR) 2021-2022.

En effet, la direction du Service de développement économique ainsi que les deux premières ressources embauchées dans le cadre du Réseau AEQ ont quitté leurs fonctions avant l'automne 2021.

Puis, un nouveau directeur ainsi que deux conseillers en développement économique ont fait leur entrée respectivement en septembre et en octobre 2021. Ces ressources n'ayant pas travaillé directement en développement économique par le passé, elles ont dû se familiariser avec les programmes et autres services offerts aux gens d'affaires.

En mars 2022, le Conseil de la MRC des Etchemins a pris la décision de ne pas renouveler le mandat du directeur du Service de développement économique. Un processus d'embauche est en cours afin de pourvoir le poste disponible.

À la suite du départ du directeur du Service de développement économique, la MRC a procédé à l'embauche d'une consultante en développement économique, qui permet, avec l'équipe en place, de continuer de répondre adéquatement aux besoins des gens d'affaires.

## **Les défis liés à la pénurie de main-d'œuvre**

À l'automne 2021, compte tenu de la pénurie de main-d'œuvre et du départ des ressources précédemment en poste, la MRC des Etchemins n'a pas été en mesure de répondre complètement à sa stratégie de consolidation d'une équipe dédiée au développement économique, par l'embauche de ressources spécialisées et disponibles à temps plein.

En effet, le service compte actuellement une ressource à temps plein et une ressource à temps partiel. Ces dernières ont été embauchées pour leur expérience en comptabilité et en finances.

D'ici à ce que le Service de développement économique de la MRC se stabilise avec l'embauche d'un nouveau directeur, il n'y aura pas d'ajout de ressource à temps plein au sein du Service.

Ce besoin pour une deuxième ressource à temps plein devra être évalué par le nouveau directeur en poste. En effet, le Plan de relance étant dans le dernier droit de sa réalisation, une baisse des demandes de soutiens financiers et d'accompagnement par les conseillers en développement économique est à prévoir.

En plus de ces deux ressources liées à Accès entreprises Québec, un conseiller en développement rural et culture ainsi qu'une agente aux communications, au marketing et au tourisme, font partie du Service de développement économique.

Ces derniers contribuent, par leurs qualifications dans des domaines connexes et complémentaires, à l'essor du développement économique sur le territoire et par le fait même à l'atteinte de certains objectifs du PIAR.

### **Le territoire d'application**

L'ensemble des treize municipalités situées sur le territoire des Etchemins sont couvertes par les services de développement économique de la MRC. Ces municipalités sont :

|                         |                         |
|-------------------------|-------------------------|
| Lac-Etchemin            | Saint-Benjamin          |
| Saint-Camille-de-Lellis | Saint-Cyprien           |
| Sainte-Aurélie          | Sainte-Justine          |
| Sainte-Rose             | Sainte-Sabine           |
| Saint-Luc               | Saint-Louis-de-Gonzague |
| Saint-Magloire          | Saint-Prosper           |
| Saint-Zacharie          |                         |

### **Les programmes administrés par la MRC**

Afin de réaliser leurs projets, les promoteurs ont accès à divers programmes d'aide financière administrés par la MRC. Ces programmes sont :

- **Les Politiques de soutien du Fonds régions et ruralité**
  - *Politique de soutien aux entreprises* : contributions non remboursables sur les projets de démarrage, de relève et d'expansion d'entreprises privées ou d'économie sociale.
  - *Fonds local d'investissement (FLI) et Fonds local de solidarité (FLS)* : prêts dont les critères et conditions d'admissibilités sont statués par les responsables respectifs de ces fonds, soit le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) pour le FLI et les Fonds de solidarité FTQ pour le FLS.
  - *Mesure Soutien au travailleur autonome (STA)* : programme de Services Québec permettant aux prestataires de l'assurance-emploi ou de l'assistance sociale de démarrer leur projet grâce à un encadrement, des conseils techniques et une allocation hebdomadaire.

- *Politique de soutien aux projets structurants (PSPS)* : contribution non remboursable visant à améliorer le milieu de vie des communautés par la réalisation de projets à caractère social, communautaire, culturel et économique.
- **Le Plan de relance économique** : contribution non remboursable visant à appuyer des occasions de développement permettant de contribuer au dynamisme et à la pérennité du territoire. Plus précisément, le Plan de relance économique cible :
  - les entreprises ou organisations désirant augmenter leur productivité, diversifier leurs activités ou développer leurs infrastructures;
  - les projets d'envergure en acériculture, en foresterie et en récréotourisme qui auront un impact important sur l'essor et la pérennité de ces trois secteurs d'activité dans les Etchemins;
  - les projets visant le maintien et la bonification des services de proximité.
- **Le Programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAU-PME)** : soutien sous forme de prêts visant à favoriser l'accès à des capitaux pour maintenir, consolider ou relancer les activités des entreprises affectées par la pandémie mondiale de la COVID-19. Le gouvernement du Québec a annoncé la fin de ce programme pour le 14 juin 2022. Des suivis demeureront tout de même à effectuer auprès des bénéficiaires du Programme sur le territoire de la MRC.

En plus d'accompagner les promoteurs en leur présentant les différents soutiens administrés par la MRC des Etchemins, les professionnels du Service de développement économique agissent en tant qu'agents de liaison avec les autres partenaires du milieu (SADC, IQ, BDC, etc.).

En ce sens, le Plan d'intervention et d'affectation des ressources est un plan annuel, évolutif et flexible, qui permettra à la MRC d'atteindre ses objectifs en matière de développement économique.

## PLAN D'INTERVENTION ET D'AFFECTATION DES RESSOURCES 22-23

| Stratégie de développement  | Objectifs d'AEQ | Axes d'intervention d'AEQ | Objectifs spécifiques  | Actions   | Échéances    | Indicateurs de performance  | Temps imparti par les ressources                                 |
|---|-----------------|---------------------------|--|---|--------------|---|--|
| <b>Mettre en place un ensemble de stratégies et d'outils pour le bénéfice des entreprises et des organisations.</b> | 4               | 1,2,3,4,5,6               | 1-Accompagner les gens d'affaires et les organisations pour leur permettre de réaliser leurs projets de démarrage, de consolidation ou de développement. | <p>1-Rencontre de démarrage avec les promoteurs pour définir le projet et les besoins</p> <p><b>2-Accompagnement dans la préparation des documents nécessaires à la réalisation du projet (plan d'affaires, budget de caisse, prévisions, etc.)</b></p> <p>3-Visites des entreprises lorsque nécessaire.</p> <p><b>4- Orientation du promoteur vers les sources de financement et les partenaires du milieu si applicable (IQ, SADC et autres)</b></p> <p>5-Analyse des projets, formulation de recommandations et présentation aux instances décisionnelles.</p> <p><b>6-Suivi des projets réalisés ou en cours de réalisation.</b></p> <p>7-Reddition de comptes des projets.</p> <p><b>8-Réactivation de la Table Synapse pour favoriser une meilleure synergie entre les partenaires du milieu.</b></p> | 31 mars 2023 | <p>Accompagnement de 25 promoteurs dans la réalisation de leurs projets.</p> <p>Une première rencontre de la Table Synapse d'ici le 31 mars 2023.</p> | <p><b>Ressource 1 - 35%</b></p> <p><b>Ressources 2 - 38%</b></p> |

### Objectifs AEQ

- 1-Améliorer les **services aux entreprises**
- 2-Développer une **offre de service** qui répond aux priorités et aux besoins des entreprises de l'ensemble du territoire de la MRC.
- 3-Donner accès à des **services comparables** sur le territoire
- 4-Assurer que les **entreprises puissent se déployer** et atteindre leur plein potentiel.

### Axes d'intervention AEQ

- 1-**Accompagner** les entreprises et les entrepreneurs dans leurs projets d'affaires.
- 2-**Référencer** aux ressources, programmes, services existants afin d'aider de manière optimale tous les types d'entreprises (travailleurs autonomes, coops, entreprises manufacturières, services, etc.).
- 3-Intervenir à l'échelle de la MRC pour permettre une **accessibilité** de proximité aux services au plus grand nombre d'entreprises et d'entrepreneurs.
- 4-**Collaborer** avec différentes **ressources** et expertises sur le territoire des MRC pour maximiser l'offre de services aux entrepreneurs.
- 5-**Collaborer** étroitement avec **IQ** dans chaque région pour permettre au plus grand nombre d'entreprises d'optimiser leurs processus et leur croissance.
- 6-Contribuer à **faciliter** les démarches de **financement** en lien avec des projets d'entreprises divers et variés, notamment par les FLI, les FLS et d'autres fonds régionaux dédiés.
- 7-**Dynamiser** l'économie locale des MRC par l'augmentation des ressources pour accompagner les entreprises.

| Stratégie de développement   | Objectifs d'AEQ | Axes d'intervention d'AEQ | Objectifs à atteindre  | Actions   | Échéances  | Indicateurs de performance  | Temps imparti par les ressources                     |
|--|-----------------|---------------------------|--|---|--|---|--|
| Promouvoir les services offerts par la MRC ainsi que les programmes de soutien financier disponibles aux entreprises et aux organisations du territoire. | 3, 4            | 2, 3, 4, 5, 6             | 1-Faire connaître les services d'accompagnement offerts par la MRC et les programmes de soutien financier disponibles. | <p>1-Promouvoir l'offre d'accompagnement de la MRC en matière de développement économique sur le territoire sur les différentes plateformes de l'organisation (Site web, médias sociaux).</p> <p><b>2-Contacter les entreprises du territoire pour leur faire connaître les services et les programmes disponibles.</b></p> <p>3-Faire la promotion des programmes de soutien et des initiatives sous la responsabilité de la MRC et de ceux des partenaires du milieu: Plan de relance économique, PSEE, FLI/FLS - FLI-Relève, STA, PSPS, PAU-PME.</p> <p><b>Programmes et initiatives des partenaires :</b><br/>Investissement Québec, SADC, Chaudière-Appalaches Économique, Québec International et autres partenaires gouvernementaux, CCBE, Chambre de commerce Sainte-Justine, CJEE, Synergie Bellechasse-Etchemins</p> <p><b>4-Effectuer diverses activités de représentation et de réseautage pour la MRC (Chambre de commerce, Forums, Salons).</b></p> | 31 mars 2023   | <p>Avoir contacté 20 entreprises sur le territoire pour présenter l'offre de services de la MRC et les programmes disponibles.</p> <p>Avoir participé à deux activités de représentation et de réseautage pour la MRC d'ici le 31 mars 2023.</p>                                      | <p>Ressource 1 – 10 %</p> <p>Ressources 2 – 20 %</p> |
|  |                 |                           | 2-Mettre en valeur le dynamisme économique de la région  | <p>1-Poursuivre la diffusion de l'infolettre de la MRC des Etchemins afin de mettre en lumière les services et les programmes disponibles ainsi que mettre en valeur les innovations et les succès d'affaires.</p> <p><b>2-Promouvoir l'achat local</b></p> <p>3- Mettre en place les rencontres d'affaires de la MRC en collaboration avec les acteurs du milieu.</p> <p><b>4-Réaliser un bilan de fin d'année pour mettre en valeur le dynamisme du milieu et orienter les objectifs futurs du Service de développement économique.</b></p>   | <p>En continu pour l'infolettre et l'achat local</p> <p>29 janvier 2023 pour le bilan</p> <p>31 mars 2023 pour les rencontres d'affaires</p> | <p>Transmettre une infolettre mensuellement. Action à évaluer dans le cadre du Sondage de satisfaction annuel. Taux de satisfaction visé de 70%. Ouverture mensuelle de l'infolettre par 20% des entreprises et organisations.</p> <p>Organisation de deux rencontres d'affaires.</p> | <p>Ressource 1 – 7 %</p> <p>Ressources 2 – 5 %</p>   |

#### Objectifs AEQ

- 1-Améliorer les **services aux entreprises**
- 2-Développer une **offre de service** qui répond aux priorités et aux besoins des entreprises de l'ensemble du territoire de la MRC.
- 3-Donner accès à des **services comparables** sur le territoire
- 4-Assurer que les **entreprises puissent se déployer** et atteindre leur plein potentiel.

#### Axes d'intervention AEQ

- 1-**Accompagner** les entreprises et les entrepreneurs dans leurs projets d'affaires.
- 2-**Référer** aux ressources, programmes, services existants afin d'aider de manière optimale tous les types d'entreprises (travailleurs autonomes, coops, entreprises manufacturières, services, etc.).
- 3-Intervenir à l'échelle de la MRC pour permettre une **accessibilité** de proximité aux services au plus grand nombre d'entreprises et d'entrepreneurs.
- 4-**Collaborer** avec différentes **ressources** et expertises sur le territoire des MRC pour maximiser l'offre de services aux entrepreneurs.
- 5-**Collaborer** étroitement avec **IQ** dans chaque région pour permettre au plus grand nombre d'entreprises d'optimiser leurs processus et leur croissance.
- 6-Contribuer à **faciliter** les démarches de **financement** en lien avec des projets d'entreprises divers et variés, notamment par les FLI, les FLS et d'autres fonds régionaux dédiés.
- 7-**Dynamiser** l'économie locale des MRC par l'augmentation des ressources pour accompagner les entreprises.

| Stratégie de développement  | Objectifs d'AEQ | Axes d'intervention d'AEQ | Objectifs à atteindre  | Actions  | Échéances   | Indicateurs de performance  | Temps imparti par les ressources |
|---|-----------------|---------------------------|--|--|---|---|----------------------------------|
| <b>Consulter les entreprises et les organisations du territoire afin de mieux cerner leurs besoins.</b>             | 1, 2            | 1                         | 1-Déterminer les préoccupations et les besoins des gens d'affaires et des organisations du territoire afin de mieux les accompagner.                     | <b>1-Finalisation du sondage (Sondage 1) visant à cerner les préoccupations et les besoins des entreprises/organisations du territoire. Transmission par courriel aux entreprises/organisations et publication du lien du sondage sur les plateformes de la MRC.</b><br><br>2-Réalisation et transmission d'un sondage annuel ( <b>Sondage 2</b> ) de satisfaction et de connaissance des services d'accompagnement de la MRC. | Sondage 1 – Envoi octobre 2022<br><br>Sondage 2 Envois : <b>Mars 2023</b><br><b>Novembre 2023</b><br>(Pour comparaison)                       | 25 % de réponses obtenues pour le Sondage 1.<br><br>Sondage 2 – PIAR 2023-2024.   | Ressource 1 – 5 %                |
|   |                 |                           | 2-Mettre en place des mesures concrètes afin de mieux répondre aux préoccupations et aux besoins des gens d'affaires et des organisations du territoire. | 1-Analyser les résultats du sondage 1 pour modifier/bonifier l'accompagnement offert par la MRC, en collaboration avec les partenaires du milieu   | <b>Sondage 1</b> : Mise en place ou plan d'action des mesures prioritaires pour le 31 janvier 2023.<br><br><b>Sondage 2</b> : PIAR 2023-2024. | Mise en place de mesures d'amélioration collées sur les besoins du milieu. Les résultats du <b>Sondage 2</b> pourront valider notamment la pertinence des mesures implantées à la suite du <b>Sondage 1</b> . Taux de satisfaction ciblé pour les mesures: 80%. | Ressource 1 – 5 %                |
| <b>Définir le positionnement du territoire des Etchemins comme un milieu propice au développement des affaires.</b> | 4               | 1, 2, 4, 5, 6             | 1-Positionner le territoire comme un milieu propice au développement des affaires.   | 1-Élaborer un court document mettant en lumière le profil socio-économique des Etchemins et les avantages stratégiques du territoire. Les informations générées devront être mises en ligne sur le site web et les plateformes promotionnelles de la MRC.<br><br>2-Mettre à jour le Répertoire des sites industriels/commerciaux sur le territoire de la MRC des Etchemins.  | Document de présentation de la MRC prêt pour le 31 décembre 2022.   | Avoir distribué le document à 15 entreprises et/ou organisations lors des activités de démarchage.  | Ressource 2 – 20 %               |

| Stratégie de développement  | Objectifs d'AEQ | Axes d'intervention d'AEQ | Objectifs à atteindre   | Actions mises en place  | Échéances  | Indicateurs de performance  | Temps imparti par les ressources |
|---|-----------------|---------------------------|---|---|--|---|----------------------------------|
| Accompagner les entreprises dans la recherche de solutions pour répondre à la pénurie de main-d'œuvre et agir en rétention et en attractivité de la main-d'œuvre. | 1,2,4           | 1,2                       | 1-S'insérer dans les initiatives de recrutement régionales et collaborer avec les ressources spécialisées du domaine de l'emploi.   | 1-Entretien des liens avec les ressources spécialisées du domaine de l'emploi et agir en complémentarité avec ces dernières (Québec international, Services Québec, CJEE etc.).<br>2-S'inscrire dans les démarches et les activités locales et régionales pour mettre en lumière les occasions d'emplois.   | 31 mars 2023   | Collaborer à un événement lié au recrutement en 2022-2023.  | Ressource 1 – 5 %                |
|   |                 |                           | 2-Mettre en œuvre une campagne d'attractivité pour attirer de nouvelles familles et de nouveaux travailleurs en collaboration avec la ressource chargée des communications et du marketing. | 1-Effectuer une veille des meilleures pratiques en matière d'attractivité territoriale.<br>2-Collaborer à la mise à jour d'une plateforme sur l'attractivité territoriale.<br>3-Travailler de concert avec les partenaires du milieu pour trouver des initiatives à mettre en place afin de favoriser l'attractivité du territoire (Exemple : Initiative de développement des Etchemins (iDéE), CJEE).<br>4-Mener une campagne d'attractivité dans les médias traditionnels et les médias sociaux (format à définir) (Découlera de la mise à jour de la plateforme sur l'attractivité territoriale) | Mise à jour de la plateforme sur l'attractivité territoriale au 31 mars 2023 | Augmentation de la consultation de la plateforme web mise à jour de 25% au 31 décembre 2023 (PIAR 2023-2024). | Ressource 1 – 25 %               |

#### Objectifs AEQ

- 1-Améliorer les **services aux entreprises**
- 2-Développer une **offre de service** qui répond aux priorités et aux besoins des entreprises de l'ensemble du territoire de la MRC.
- 3-Donner accès à des **services comparables** sur le territoire
- 4-Assurer que les **entreprises puissent se déployer** et atteindre leur plein potentiel.

#### Axes d'intervention AEQ

- 1-**Accompagner** les entreprises et les entrepreneurs dans leurs projets d'affaires.
- 2-**Référencer** aux ressources, programmes, services existants afin d'aider de manière optimale tous les types d'entreprises (travailleurs autonomes, coops, entreprises manufacturières, services, etc.).
- 3-Intervenir à l'échelle de la MRC pour permettre une **accessibilité** de proximité aux services au plus grand nombre d'entreprises et d'entrepreneurs.
- 4-**Collaborer** avec différentes **ressources** et expertises sur le territoire des MRC pour maximiser l'offre de services aux entrepreneurs.
- 5-**Collaborer** étroitement avec **IQ** dans chaque région pour permettre au plus grand nombre d'entreprises d'optimiser leurs processus et leur croissance.
- 6-Contribuer à **faciliter** les démarches de **financement** en lien avec des projets d'entreprises divers et variés, notamment par les FLI, les FLS et d'autres fonds régionaux dédiés.
- 7-**Dynamiser** l'économie locale des MRC par l'augmentation des ressources pour accompagner les entreprises.

| Stratégie de développement  | Objectifs d'AEQ | Axes d'intervention d'AEQ | Objectifs à atteindre  | Actions mises en place  | Échéances        | Indicateurs de performance   | Temps imparti par les ressources   |
|---|-----------------|---------------------------|--|---|------------------|--|--|
| <b>Mettre en lumière des initiatives entrepreneuriales structurantes, originales et innovantes.</b> | 4               | 1                         | 1-Susciter l'émergence d'initiatives entrepreneuriales sur le territoire.  | <p>1-Susciter des inscriptions et accompagner les entreprises participantes du Défi OSEntreprendre.</p> <p>2-Réactiver la Soirée reconnaissance des Etchemins</p> <p>3-Collaborer à l'organisation des Rendez-vous de l'entrepreneuriat 2022 Bellechasse-Etchemins.</p>                             | 31 mars 2023     | <p>Accompagner deux entreprises/organisations dans le cadre du Défi OSEntreprendre 2023</p> <p>Réactiver la Soirée reconnaissance des Etchemins en 2023.</p> <p>Siéger sur le Comité organisateur des Rendez-vous de l'entrepreneuriat 2022 Bellechasse-Etchemins.</p> | <b>Ressource 1 – 3%</b>  |
|   |                 |                           | 2-Inspirer et sensibiliser les jeunes d'âge scolaire à l'entrepreneuriat (niveau primaire et secondaire).  | <p>1-Faire la promotion de l'entrepreneuriat dans les écoles et s'insérer dans les initiatives locales et régionales liées à l'entrepreneuriat. (Exemples : Ateliers entrepreneuriaux, Grande journée des petits entrepreneurs)</p>   | 31 mars 2023     | Collaborer à l'organisation d'une activité de promotion de l'entrepreneuriat sur le territoire de la MRC des Etchemins.  | <b>Ressource 1 – 3%</b>  |
| <b>Développement des compétences des ressources dédiées au développement économique.</b>            | 1, 2, 4         | 1                         | 1-Former les conseillers en développement économique en matière d'accompagnement entrepreneurial afin de parfaire leurs connaissances.                   | <p>1-Inscription aux formations* des Fonds locaux de solidarité FTQ. Exemple : Analyse d'une demande d'investissement, Analyse et prévisions financières 101, Opti-risque.</p> <p><b>2-Inscription aux formations offertes par le réseau AEQ</b></p> <p>*Selon la disponibilité des formations.</p> | Décembre 2022    | <p>Selon les formations suivies, l'évolution de l'autonomie des conseillers dans la deuxième année sera évaluée.</p>   | <b>Ressources 1 et 2</b><br><br><b>2% par ressource, incluant les formations et l'intégration de la matière.</b> |
| <b>Mise à jour des documents d'accompagnement transmis aux promoteurs par la MRC.</b>               | 1, 4            | 1                         | 1-Transmettre aux promoteurs des documents complets et adéquats leur permettant de mener à terme leurs projets et d'améliorer leurs chances de réussite. | <p>1-Analyse de différents modèles de documents proposés aux entrepreneurs.</p> <p><b>2-Refonte des documents d'accompagnement offerts aux promoteurs (plan d'affaires, modèle d'affaires, budget de caisse, prévisions financières, résolution, etc.).</b></p>                                     | 31 décembre 2022 | <p>La qualité des documents pourra être évaluée dans le cadre d'un sondage de satisfaction annuel en 2023. L'objectif est d'obtenir un taux de satisfaction de 80% chez les répondants ayant utilisé les nouveaux documents.</p>                                       | <b>Ressources 2 - 15 %</b>   |

#### Objectifs AEQ

- 1-Améliorer les **services aux entreprises**
- 2-Développer une **offre de service** qui répond aux priorités et aux besoins des entreprises de l'ensemble du territoire de la MRC.
- 3-Donner accès à des **services comparables** sur le territoire
- 4-Assurer que les **entreprises puissent se déployer** et atteindre leur plein potentiel.

#### Axes d'intervention AEQ

- 1-**Accompagner** les entreprises et les entrepreneurs dans leurs projets d'affaires.
- 2-**Référencer** aux ressources, programmes, services existants afin d'aider de manière optimale tous les types d'entreprises (travailleurs autonomes, coops, entreprises manufacturières, services, etc.).
- 3-Intervenir à l'échelle de la MRC pour permettre une **accessibilité** de proximité aux services au plus grand nombre d'entreprises et d'entrepreneurs.
- 4-**Collaborer** avec différentes **ressources** et expertises sur le territoire des MRC pour maximiser l'offre de services aux entrepreneurs.
- 5-**Collaborer** étroitement avec **IQ** dans chaque région pour permettre au plus grand nombre d'entreprises d'optimiser leurs processus et leur croissance.
- 6-Contribuer à **faciliter** les démarches de **financement** en lien avec des projets d'entreprises divers et variés, notamment par les FLI, les FLS et d'autres fonds régionaux dédiés.
- 7-**Dynamiser** l'économie locale des MRC par l'augmentation des ressources pour accompagner les entreprises.